

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL

No: 500-06-001091-202

COUR SUPÉRIEURE

(Actions collectives)

**9391-2186 QUÉBEC INC. f.a.s. RESTAURANT
L'ACADÉMIE CRESCENT**

Demanderesse

-et-

**GROUPE SERPONE INC., es qualités de
syndic à la faillite de 9391-2186 Québec inc.**

Demanderesse en reprise d'instance

v.

**AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU
CANADA**

-et-

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EVEREST DU
CANADA**

-et-

**LA SOUVERAINE, COMPAGNIE
D'ASSURANCE GÉNÉRALE**

-et-

HDI GLOBAL SPECIALTY SE

Défenderesses

AVIS DE REPRISE D'INSTANCE SELON L'ARTICLE 200 C.p.c

À: Me Eric Azran
STIKEMAN ELLIOTT LLP
1155 boulevard René-Lévesque O.
41^e étage
Montréal (Québec) H3B 3V2
Avocats des défendeurs :
Aviva Insurance company of Canada
La souveraine compagnie d'assurance
générale
HDI Global Specialty SE
EAzran@stikeman.com


Me Vincent Rochette
NORTON ROSE FULBRIGHT
1, Place Ville Marie, Suite 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1
Avocats de la partie défenderesse :
Everest insurance company of Canada
Vincent.rochette@nortonrosefullbright.com

1. Le 15 janvier 2024, la demanderesse 9391-2186 Québec Inc. a déposé un avis de cession aux termes de l'article 49 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI) dans le numéro de cour 500-11-062737-230;

2. Groupe Serpone Inc. fut nommé syndic de l'actif de 9391-2186 Quebec inc., le tout selon copie du Certificat de nomination émis par le Bureau du Surintendant des faillites du Canada jointe comme pièce RI-1;
3. Groupe Serpone inc., après analyse de la demande d'autorisation d'exercer une action collective portée par 9391-2386 Quebec inc. contre ses assureurs, a décidé de reprendre l'instance, et d'exercer tous les droits de 9391-2386 Quebec inc. dans l'action collective, incluant afin d'agir à titre de représentant du groupe et de ses membres.
4. Groupe Serpone Inc., syndic de faillite, a l'intérêt requis pour continuer la présente instance.
5. Groupe Serpone inc. a mandaté les procureurs de 9391-2386 Québec inc. afin qu'ils agissent pour Groupe Serpone inc. en reprise d'instance et ce, afin de mener à bien la demande d'autorisation d'exercer l'action collective jusqu'à jugement final ou règlement de la cause.

Montréal, 2 mai 2024

SPIEGEL SOHMER INC.



Per. **MIRE LAURENT DEBRUN**

Avocats de la partie Demanderesse en
reprise d'instance, Groupe Serpone inc., es
qualités de syndic à la faillite de 9391-2386
Québec inc.

1000-1255 rue Peel

Montréal, Québec H3B 2T9

Ligne directe: 514 875-3564

Télec: 514 875-8237

ldebrun@spiegelsohmer.com

Notre référence: 732268-1002

DÉCLARATION SOUS SERMENT DE GEORGE P. TZICAS, REPRÉSENTANT DE GROUPE SERPONE INC

Je, soussigné, George P. Tzicas, Syndic autorisé en insolvabilité individuel, représentant du Groupe Serpone inc., ayant place d'affaire au 6452, rue Jan Talon Est, Saint-Léonard, Québec, déclare solennellement ce qui suit :

1. Tous les faits allégués dans l'avis de reprise d'instance sont vrais et à ma connaissance.
2. Groupe Serpone inc. et moi comprenons les obligations incombant au représentant du groupe désigné dans la demande d'autorisation d'exercer une action collective.
3. Groupe Serpone inc. et moi nous engageons à agir dans l'intérêt du groupe et de ses membres, de veiller à la protection de leurs droits et de faire et prendre toutes les démarches nécessaires pour identifier et communiquer avec les membres du groupe, les tenir informés de l'avancement de l'action collective et répondre à leurs demandes.
4. Groupe Serpone inc. comprend que l'avantage susceptible d'être obtenu pour le bénéfice de la masse des créanciers de 9391-2386 Quebec inc. est l'indemnité d'assurance aux termes de la police et tout dommage que la Cour accordera.
5. Tous les faits allégués sont vrais et à ma connaissance.


ET J'AI SIGNÉ:



GEORGE P. TZICAS (représentant du
Groupe Serpone Inc.)

Déclaré solennellement devant moi par
moyen technologique à Montréal,

Le 2e jour de mai 2024



Commissaire à l'assèmentation
pour le Québec





Industrie Canada
Bureau du surintendant
des faillites Canada

Industry Canada
Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

District de : Québec
N° de division : 01 - Montreal
N° de cour : 500-11-062737-230
N° de dossier : 41-2977676

Dans l'affaire de la faillite de :

9391-2186 Québec inc.

Débiteur

GROUPE SERPONE INC.

Syndic autorisé en insolvabilité

Administration Ordinaire

Date et heure de la faillite :	15 janvier 2024, 14:11	Garantie : 0.00\$
Date de nomination du syndic :	15 janvier 2024	
Assemblée des créanciers :	06 février 2024, 11:00 6452 Jean Talon Est, ou via conf. tél. au 514 392-3301 # de conf 1737019 St-Léonard Québec Canada,	
Président :	Syndic	

CERTIFICAT DE NOMINATION - Article 49 de la Loi et Règle 85

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- le débiteur susmentionné, à l'égard duquel un avis d'intention a été déposé en vertu de l'article 50.4 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (LFI) ou à l'égard duquel une proposition a été déposée en vertu de l'article 62 de ladite loi, a déposé par la suite avant que le tribunal ait approuvé la proposition une cession en vertu de l'article 49 de la LFI;
- le syndic susmentionné a dûment été nommé syndic de l'actif du débiteur.

Ledit syndic doit :

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date ou tel autre endroit, selon ce que pourra demander plus tard le séquestre officiel.

Date: 15 janvier 2024, 15:50

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, Québec, Canada, H3B2V6, (877)376-9902

Canada

From: Me Laurent Debrun <LDebrun@spiegelsohmer.com>
Sent: May 2, 2024 4:03 PM
To: Éric Azran; vincent.rochette@nortonrosefulbright.com
Cc: Me Laurent Debrun; Me Anna Villani
Subject: Notification Avis de reprise d'instance: 500-06-001091-202 Action collective Everest et al.
Attachments: 3947_001.pdf

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE Montréal

No : 500-06-001091-202

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

**9391-2186 QUÉBEC INC. f.a.s.r.s.. RESTAURANT
L'ACADÉMIE CRESCENT**

Demanderesse

-et-

**GROUPE SERPONE INC., ès qualités de syndic à
la faillite de 9391-2386 Quebec inc.**

Demanderesse en reprise d'instance

c.

**AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU
CANADA**

-et-

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EVEREST DU
CANADA**

-et-

**LA SOUVERAINE COMPAGNIE D'ASSURANCE
GÉNÉRALE**

-et-

HDI GLOBAL SPECIALTY SE

Défenderesses

**BORDEREAU DE TRANSMISSION POUR
NOTIFICATION PAR COURRIEL
(Articles 133 et 134 C.p.c.)**

EXPÉDITEUR :



SPIEGEL SOHMER

SPIEGEL SOHMER INC.

1255, rue Peel, bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 2T9
Téléphone : (514) 875-2100
Télécopieur : (514) 875-8237

Me Laurent Debrun
Notre dossier : 732268-01002

NOTIFICATION EFFECTUÉE À :

Me Eric Azran, EAzran@stikeman.com

Me Vincent Rochette,
vincent.rochette@nortonrosefulbright.com

NOM DES ÉTUDES:

STIKEMAN ELLIOTT, LLP
NORTON ROSE FULBRIGHT

NATURE DU DOCUMENT NOTIFIÉ :

***AVIS DE REPRISE D'INSTANCE (ARTICLE. 200
C.P.C.)***

NOMBRE DE PAGES DU DOCUMENT NOTIFIÉ :

3

CONFIDENTIALITÉ

Ce message est destiné uniquement aux destinataires dûment nommés. Il peut contenir de l'information privilégiée ou confidentielle ou encore de l'information exemptée des obligations de divulgation en vertu du droit applicable. Il est strictement défendu à toute personne qui n'est pas un destinataire dûment nommé de diffuser ce message ou d'en faire une copie. Si vous n'êtes pas un destinataire dûment nommé ou un employé ou mandataire chargé de livrer ce message à un destinataire dûment nommé, veuillez nous aviser sans tarder et supprimer ce message ainsi que toute copie qui peut en avoir été faite.

Me Laurent Debrun

Avocat / Lawyer



SPIEGEL SOHMER

1255 Rue Peel, bureau 1000
Montréal, Québec, H3B 2T9
T: 514 875-3564
F: 514-875-8237
C: 514-238-1625
www.spiegelsohmer.com



Avis : Ce message et les pièces qui y sont jointes sont confidentiels et protégés par le secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire, veuillez informer l'expéditeur par courriel immédiatement, effacer ce message et en détruire toute copie. L'expéditeur de ce courriel ne désire recevoir aucun message électronique non sollicité à cette adresse.

Notice: This message and any attachment(s) are confidential and privileged. If you are not the addressee, please immediately inform the sender by return e-mail, delete this message and destroy all copies. The sender of this email wishes not to receive unsolicited electronic messages at this address.

From: Me Laurent Debrun <LDebrun@spiegelsohmer.com>
Sent: May 2, 2024 7:17 PM
To: Éric Azran; vincent.rochette@nortonrosefulbright.com
Cc: Me Anna Villani
Subject: RE: Notification Avis de reprise d'instance: 500-06-001091-202 Action collective Everest et al. Exhibit RI-1
Attachments: 3951_001.pdf

Exhibit RI-1.

Me Laurent Debrun

Avocat / Lawyer



SPIEGEL SOHMER

1255 Rue Peel, bureau 1000
Montréal, Québec, H3B 2T9
T: 514 875-3564
F: 514-875-8237
C: 514-238-1625
www.spiegelsohmer.com



Avis : Ce message et les pièces qui y sont jointes sont confidentiels et protégés par le secret professionnel. Si vous n'êtes pas le destinataire, veuillez informer l'expéditeur par courriel immédiatement, effacer ce message et en détruire toute copie. L'expéditeur de ce courriel ne désire recevoir aucun message électronique non sollicité à cette adresse.
Notice: This message and any attachment(s) are confidential and privileged. If you are not the addressee, please immediately inform the sender by return e-mail, delete this message and destroy all copies. The sender of this email wishes not to receive unsolicited electronic messages at this address.

From: Me Laurent Debrun <LDebrun@spiegelsohmer.com>
Sent: Thursday, May 2, 2024 4:03 PM
To: Éric Azran <EAzran@stikeman.com>; vincent.rochette@nortonrosefulbright.com
Cc: Me Laurent Debrun <LDebrun@spiegelsohmer.com>; Me Anna Villani <AVillani@spiegelsohmer.com>
Subject: Notification Avis de reprise d'instance: 500-06-001091-202 Action collective Everest et al.

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE Montréal

No : 500-06-001091-202

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

**9391-2186 QUÉBEC INC. f.a.s.r.s.. RESTAURANT
L'ACADÉMIE CRESCENT**

Demanderesse

-et-

**GROUPE SERPONE INC., ès qualités de syndic à
la faillite de 9391-2386 Quebec inc.**

Demanderesse en reprise d'instance

NO : 500-06-001091-202

**COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL**

9391-2186 QUÉBEC INC.

Demanderesse

-C.-

AVIVA INSURANCE COMPANY OF CANADA

et als.

Défenderesses

**AVIS DE REPRISE D'INSTANCE SELON
L'ARTICLE 200 C.P.C. ET DÉCLARATION
SOUS SERMENT DE GEORGE P. TZICAS,
REPRÉSENTANT DE GROUPE
SERPONE INC**

ORIGINAL

Mtre. Laurent Debrun **Notre ref.: 732268-01002**
courriel: ldebrun@spiegelsohmer.com



SPIEGEL SOHMER

1000-1255 Peel Street
Montréal, Québec H3B 2T9
Direct Line: (514) 875-3465
Fax: (514) 875-8237

BS-0251